CAP GU10 NF Conforme NF DTU 45.11

CAPOT UNIVERSEL POUR SPOT ENCASTRÉ SOUS ISOLANT

SYSTÈME BREVETÉ

RE 2020
RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE

Conforme
NF DTU 45.11

ISOLANT
déroulé & soufflé
M0 M1 M2

IP65

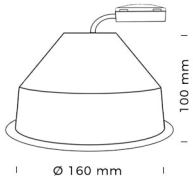

LED standard
Culot GU10

Le **Capot Universel de Protection CAP GU10 NF** est conforme à la RE 2020 et à la NF DTU 45.11.
Ce résultat est obtenu de par l'emploi de la **douille Protect®** avec fusible thermique incorporé.

Le **Capot Universel de Protection CAP GU10 NF** a été spécialement conçu pour être compatible avec 100 % des spots du marché, qu'ils soient "étanches" à l'air ou non.

Le faible encombrement et la forme conique du capot facilite d'autant son installation.

Les + produits :

NO AIR - RE 2020 :
Joints d'étanchéité à l'air

Douille Protect® :
Protection Incendie Optimale

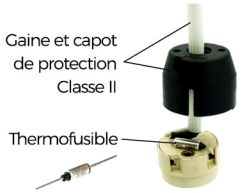

Fixation par 3 vis :
Facilité de montage

Connectique :
Automatique
avec repiquage

Éco-Conception :
éco CONCEPTION GU10 lampe

Lampe LED standard
remplaçable par l'utilisateur final

9,5 /10
INDICE DE RÉPARABILITÉ

AeroSpot

SYSTÈME BREVETÉ

CAP GU10 NF Conforme NF DTU 45.11

CAP GU10 NF
Version pour Spot avec lampe LED à culot GU10

Capot livré avec connectique automatique
et douille GU10 Protect® (non compris : spot, lampe)

Réf.
770100

ISOLANT
déroulé & soufflé
M0 M1 M2

Accessoire

À agrafer sur la charpente pour matérialiser la présence d'un "spot" lorsque celui-ci est recouvert d'isolant.

Réf. : 451100 (colis de 100)

BOÎTIER DE RACCORDEMENT
SPOT
Conforme NF DTU 45.11

Nouvelle NF DTU 45.11 applicable au 1er mars 2020

Norme Française homologuée par l'AFNOR en février 2020

“ Isolation thermique de combles par soufflage d'isolant en vrac : Laines Minérales ou Ouate de Cellulose de Papier ”

Dans le prolongement du CPT3693 du CSTB, la nouvelle NF DTU 45.11 définit de nouvelles règles de mise en œuvre de l'isolation thermique des combles par soufflage d'isolant.
Cette nouvelle norme traite, entre autres, des dispositifs d'éclairage encastrés et renforce drastiquement les précautions au regard du risque incendie, cela est d'autant plus important que le non-respect d'un DTU est considéré par les experts et les assurances, en cas de litige ou de sinistre, comme raison suffisante pour entrainer l'exclusion des garanties offertes par les contrats d'assurance.

Désormais les appareils d'éclairage doivent être protégés par un **“capot” spécifique** dont les caractéristiques sont décrites au P1-2 de la NF DTU 45.11.

Quelles sont les caractéristiques que doit avoir un “capot” de spot suivant NF DTU 45.11 ?

Prérequis :

- le capot doit être incombustible (Classe au Feu M0)
- le capot doit avoir une conception telle qu'il soit entièrement fermé une fois mis en œuvre afin d'éviter toute introduction d'isolant dans le capot

Des essais de températures en fonctionnement sont réalisés : les températures ne doivent pas excéder 120°C au point 1 et 3, 150°C au point 2.
Ces essais sont réalisés avec une lampe halogène de 50w et sur une période de 24 heures.

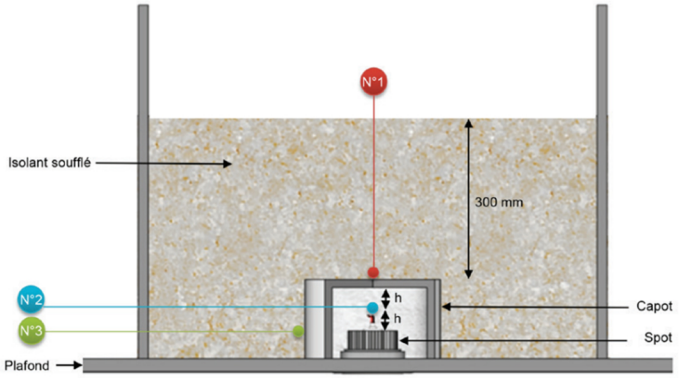

Qu'ont de plus nos “spots” pour être conformes à la NF DTU 45.11 ?

Nos produits intègrent une protection thermique PROTECT® qui interrompra l'alimentation électrique dans le cas de températures anormalement élevées, qu'il s'agisse d'un défaut électrique ou d'un relamping par une lampe inappropriée comme une lampe halogène.
L'assurance d'une protection incendie optimale et d'une installation conforme NF DTU 45.11 !

AeroSpot Eco Eclairage